Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-212202428-20260511-2026051116-DE

Plurien
Sables d'Or les Pins

MAIRIE DE PLURIEN – DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
Conseil Municipal du 11 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le onze mai à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie, sous la Présidence de Monsieur BESREST Nicolas, Maire.

Date de convocation : 4 mai 2026
Date d'affichage : 4 mai 2026
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 19
Nombre de membres représentés : 0
Etaient présents : BESREST Nicolas, Maire,
STRUGAREK Jean-Luc, ETIENNE Brigitte, ROUXEL Jérôme, BOURRET Alexandra, adjoints ; MAGDELAIN Emmanuel, CHANTEUX BELLEC Christine, POTTIER Chantal, TOUBLANC Jean-Philippe, BERTHELOT Jean, DUBOIS Karine, LEFORT Olivier, COURCOUX Magali, LAURENT-MONTOUX Carine, ANDOUARD Emmanuel, LE BOUEDEC Marine, BIDAUD Julien, COUILLEAUD Sylvain, MATHIOT Marina ; formant la majorité des membres en exercice.
Absents :
Monsieur ANDOUARD Emmanuel a été élu secrétaire.

DELIBERATION N°2026-05-11-16 : Réhabilitation du restaurant du centre – Lot 12 Serrurerie – Entreprise SMRH – Avenant n°1

Rapporteur : Brigitte ETIENNE

Par délibération en date du 25 novembre 2024, le Conseil municipal a attribué le lot n°12 « Serrurerie » du marché de travaux de réhabilitation et d'extension d'un restaurant et d'un logement à l'entreprise SMRH pour un montant de 16 382 € HT, 9 570 € HT (+ TVA 20%) pour la partie restaurant et 6 182 € HT (+ TVA 10 %) pour la partie logement.

L'entreprise SMRH présente un avenant en moins-value d'un montant de 2 972 € HT, pour la partie logement, concernant la fabrication et pose d'un garde-corps et la fourniture et pose d'une grille de ventilation pour le vide-sanitaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- VALIDE l'avenant n°1 en moins-value proposé par l'entreprise SMRH d'un montant de 2 972 € HT soit 3 269,20 € TTC (TVA 10 %) pour la partie logement
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant et tout document afférant à cette affaire

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-212202428-20260511-2026051116-DE

La dépense sera réglée à l'opération 148 du budget

Vote du conseil municipal :
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Nicolas **BESREST**

MAIRIE DE PLURIEN
Côtes d'Armor

Le secrétaire de séance,
Emmanuel **ANDOUARD**

Certifié exécutoire par transmission
en Préfecture le 12 mai 2026
Le Maire,
Nicolas BESREST

MAIRIE DE PLURIEN
Côtes d'Armor